NOTICE ENVIRONNEMENTALE

PROJET

Nature du projet	Ombrières photovoltaïques
Maître d'ouvrage	**URBASOLAR**
Emprise au sol	7993 m²
Réglementation applicable au projet	**Permis de construire** **Examen au cas par cas** [1] (article R122-2 du Code de l'environnement) : Rubrique 30
Objectifs de la notice	- réaliser un état des lieux environnemental mettant en exergue les enjeux, sensibilités, atouts et faiblesses, forces et contraintes des parcelles concernées - anticiper les exigences réglementaires et propositions selon doctrine "Eviter-Réduire Compenser"

LOCALISATION

Département	GUADELOUPE (971)
Commune	LES ABYMES
Adresse	Aéroport du Raizet - Morne Mamiel, Les Abymes 97139, Guadeloupe
Situation	

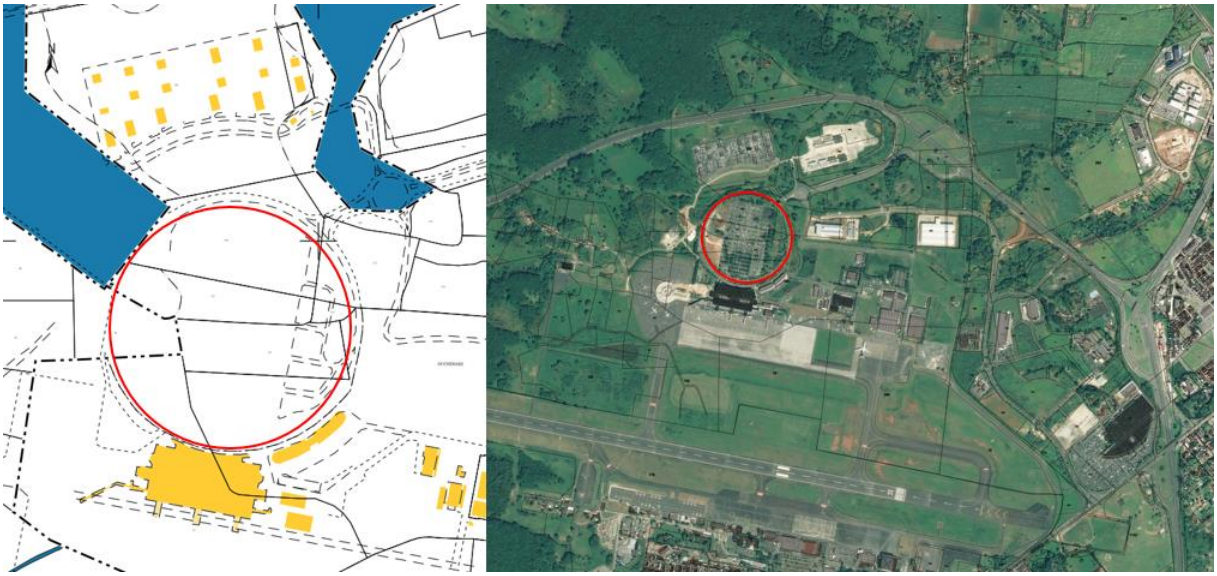

Carte 1 : Localisation générale du projet

Synthèse : Milieu naturel Biodiversité

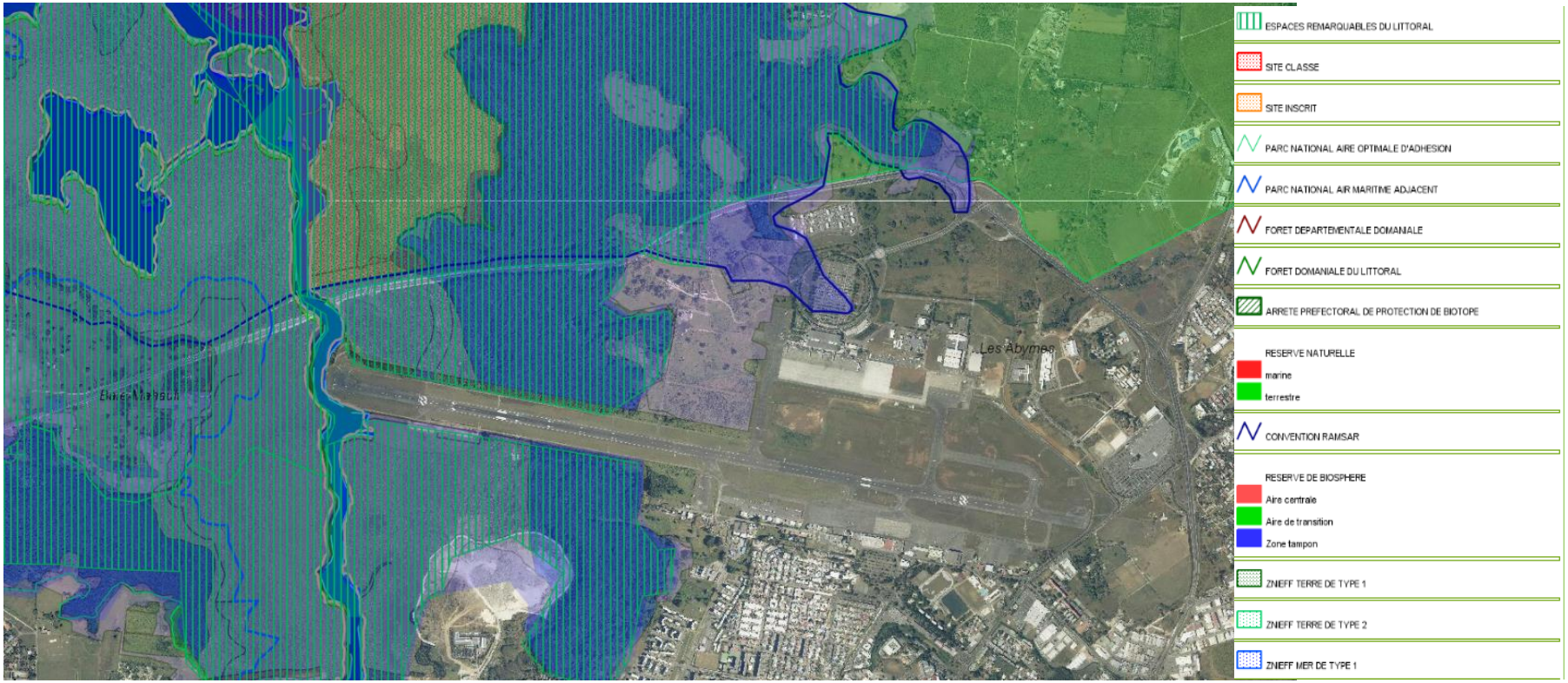

Thématiques	Caractéristiques	Enjeux Associés	Préconisations
PERIMETRE REGLEMENTAIRES ET D'INVENTAIRES LIES AU PATRIMOINE NATUREL (Deal Réunion)			
ZNIEFF	Site le plus proche à plus de 3 km	Pas d'enjeu particulier	Pas de préconisation particulière
Parc National	Projet situé hors du périmètre	Pas d'enjeu particulier	Pas de préconisation particulière
Site RAMSAR	Une partie du site est concerné par le site RAMSAR 6FR009 Grand Cul-de-Sac Marin de la Guadeloupe	préserver les zones humides	Le site est déjà artificialisé, le chantier et l'installation prendront en compte les enjeux environnementaux.
Reserve de Biosphère	Une partie du site est concerné par la zone tampon de la Réserve de Biosphère	préserver les zones humides	Le site est déjà artificialisé, le chantier et l'installation prendront en compte les enjeux environnementaux.
FAUNE / FLORE			
Flore invasive	Possible présence d'espèces invasives identifiées	**Eviter la propagation d'espèces invasives**	Nettoyer les engins entre deux chantiers
Faune	site peu favorable à la faune	**Eviter la mortalité d'espèces faunistiques protégées**	Limiter l'impact de l'éclairage nocturne sur l'avifaune marine

Synthèse : Milieu humain

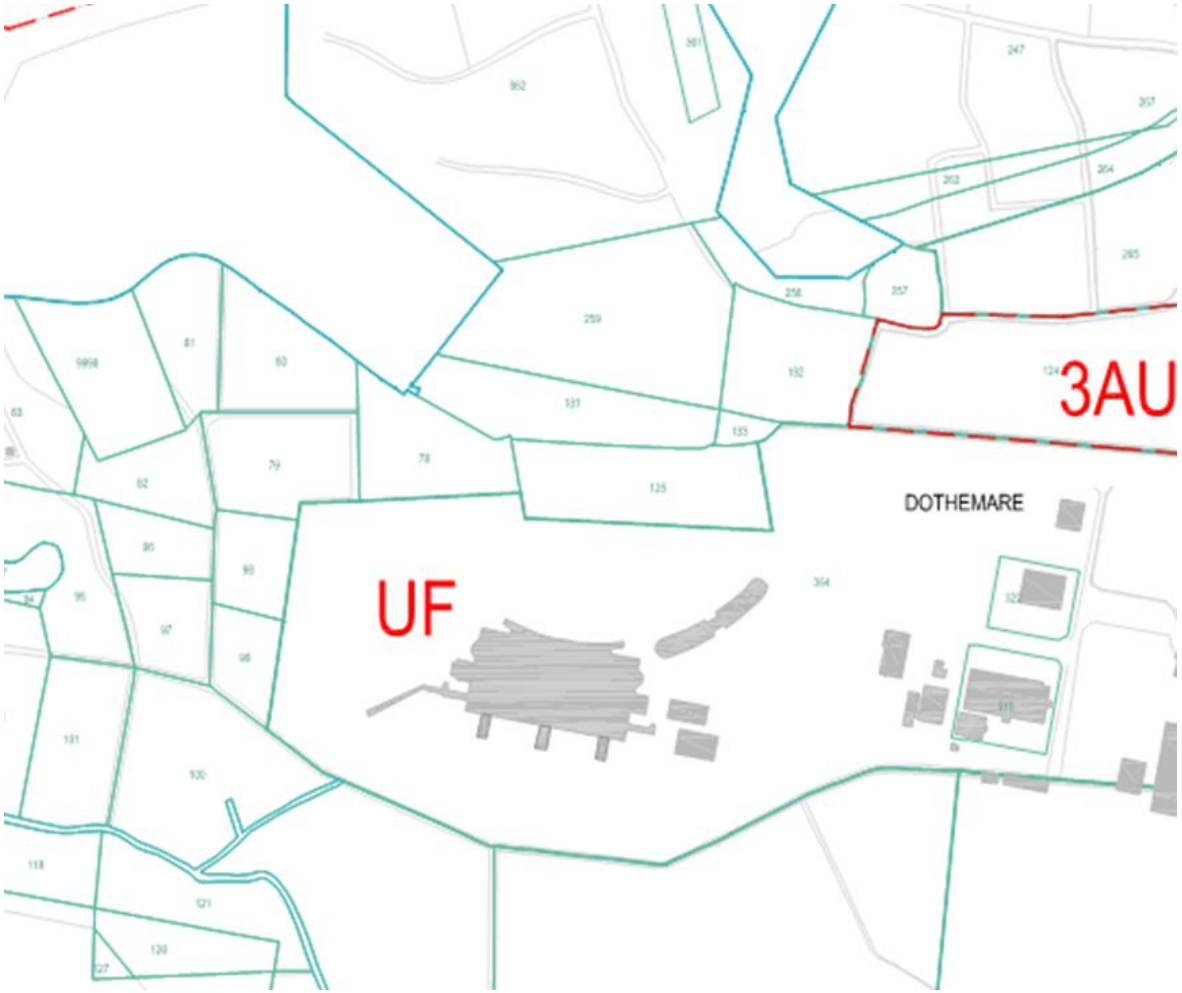

Synthèse : Milieu humain

THEMATIQUES	CARACTERISTIQUES	ENJEUX ASSOCIES	PRECONISATIONS
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE			
Démographie	Les Abymes : 57 960 habitants en 2013, stable.	Pas d'enjeu particulier	Pas de préconisations particulières
Document d'urbanisme	PLU approuvé Le site se trouve en zone AF	Projet d'ombrières photovoltaïque autorisé sur la zone	Prendre en compte les contraintes réglementaires
Servitudes	Le projet est concerné par les servitudes DGAC pour les installations photovoltaïques	**Eviter l'éblouissement lié aux modules PV**	***Les modules mis en œuvre respecteront le seuil de luminance défini par la réglementation en vigueur (note DGAC PV)***
	Aucun périmètre de protection AEP recensé.	Pas d'enjeu particulier dans le cadre du présent projet	***Pas de préconisations particulières***
Usages – Activités Economiques - Réseaux			
Activités	Situé sur le parking de l'aéroport, le projet participe à la politique de développement durable engagée par l'Aéroport du Raizet.	**Améliorer la qualité environnementale du l'aéroport du Raizet.** **Participer à la politique de développement des ENR.**	Prendre en compte les enjeux environnementaux et paysagers dans la conception du projet.
Réseaux	RN5 à proximité du site	Pas d'enjeu particulier dans le cadre du présent projet	*Pas de préconisation particulière*

Projet d'ombrières photovoltaïques

Commune des Abymes (971)

Synthèse : Risques Naturels et technologiques

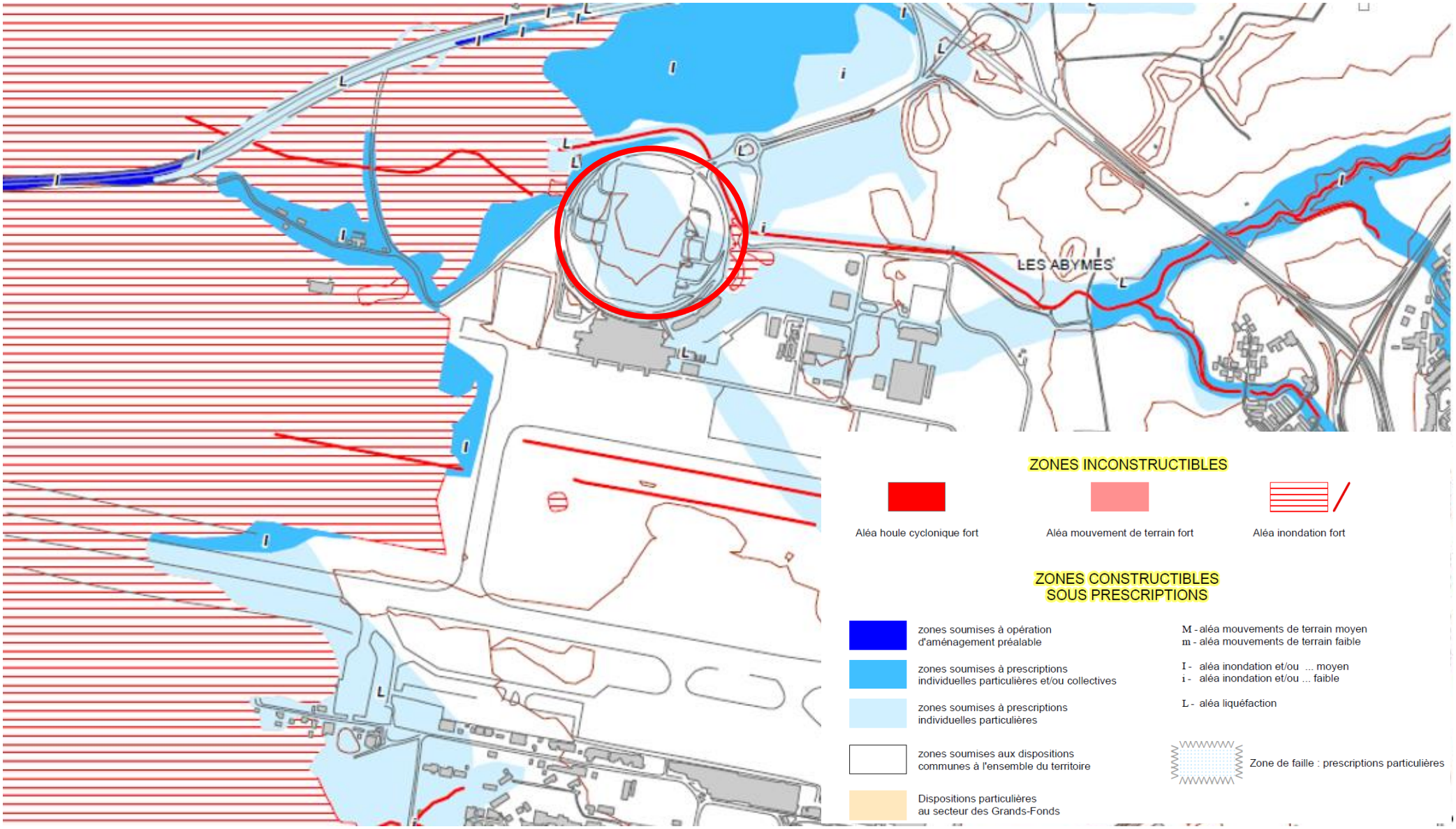

Synthèse : Risques Naturels et technologiques

THEMATIQUES	CARACTERISTIQUES	ENJEUX ASSOCIES	PRECONISATIONS
Risques naturels	Mouvements de terrain Commune concernée par ce risque mais le site est classé en zone d'Aléa nul inondation et nul mouvements de terrain	Pas d'enjeu particulier	*Pas de préconisation particulière*
	Risque d'Inondation Commune soumise au risque inondation le site est classé en zone d'Aléa et soumis à prescriptions individuelles particulières « liquéfaction »	Prendre en compte le risque inondation dans la conception	*Mettre en œuvre les dispositions réglementaires du PPRn*
	Phénomène météorologiques, Cyclone/ouragan (vent)	**Prendre en compte les charges climatiques**	**Dimensionner la structure en tenant compte les normes climatiques**
	Séisme	Pas d'enjeu particulier	*Pas de préconisation particulière*
Risques Technologiques	Transport de matières dangereuses Commune concernée par le risque de transport de matières dangereuses (Canalisations de gaz, hydrocarbures, produits chimiques).	Pas d'enjeu particulier	*Pas de préconisation particulière*

Synthèse : Patrimoine et Paysage

Synthèse : Patrimoine et Paysage

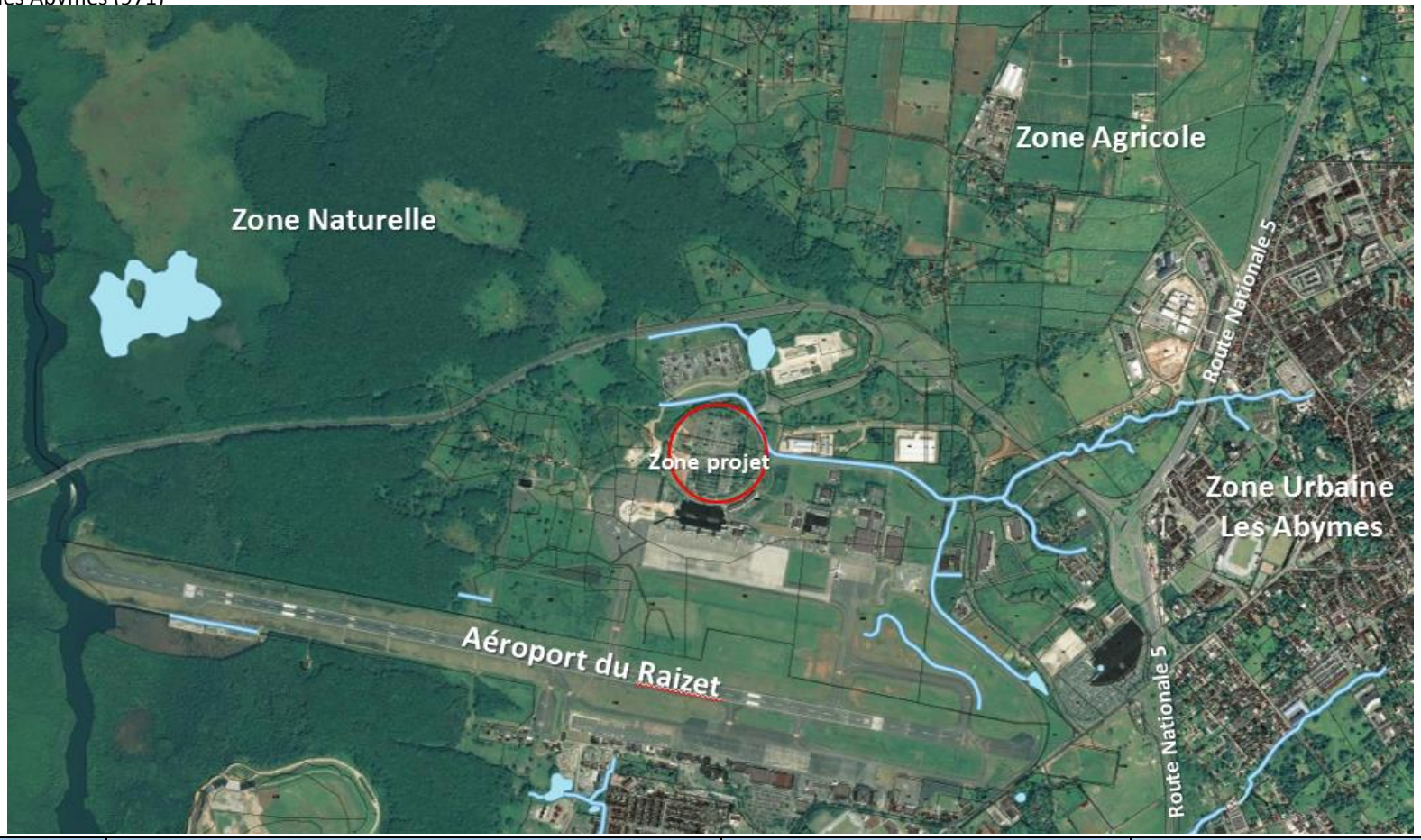

THEMATIQUES	CARACTERISTIQUES	ENJEUX ASSOCIES	PRECONISATIONS
Paysage			
Paysage Perçu	Le projet est situé sur le parking de l'aéroport. Seule une partie des places seront couvertes. La majeure partie de la végétation ne sera pas impactée et jouera le rôle d'interface végétal avec l'environnement proche.	**Enjeux paysagers /**	**Veiller à l'intégration paysagère du projet**
Paysage vécu	La perception du site demeurera inchangée	**Limiter les co-visibilités**	**Veiller à l'intégration paysagère du projet**
PATRIMOINE			
Périmètres (sites classés et inscrits)	Aucun site identifié dans un rayon de 5 km	Pas d'enjeu particulier	Pas de préconisations particulières
Architecture	Le site est situé est situé hors du périmètre des 500 m d'un monument historique	Pas d'enjeu particulier	Pas de préconisations particulières

SYNTHESE DES ENJEUX

Nature		Commentaires	Sensibilité
MILIEU NATUREL	Eau	Le projet est situé en dehors de tout périmètre de protection de captage AEP. Le projet s'insère sur un parking déjà imperméabilisé, les écoulements d'eaux ne seront pas modifiés.	**0**
	Zones protégées	Une partie du site est située dans le périmètre de la Réserve de Biosphère et du site RAMSAR. A ce titre les enjeux environnementaux et paysagers seront pris en compte.	**1**
	Faune/flore	Limiter l'impact de l'éclairage nocturne sur l'avifaune marine	**0**
	Paysage et visibilité	Le projet est situé sur le parking de l'aéroport les ombrières seront implantées sur les zones les plus dépourvues d'arbres. La majeure partie de la végétation proche ne sera pas impactée et jouera le rôle d'interface végétal avec l'environnement proche.	**0**
	Risques Naturels	Le projet ne présente pas de sensibilités majeures vis-à-vis des risques naturels. Les structures seront dimensionnées selon les charges climatiques et l'aléa liquéfaction pris en compte	
ENVIRONNEMENT HUMAIN	**Le projet est situé sur un site artificialisé**		
	Activités	L'enjeu est de développer les énergies renouvelables sur les espaces artificialisés	**0**
	Archéologie et Monuments Historiques	Aucun vestige archéologique recensé dans l'emprise du projet. Le projet ne se situe pas dans le périmètre de 500 m d'un Monument historique.	**0**
CONTRAINTES ETSERVITUDES	Document d'urbanisme	PLU Zone UF, le règlement permet la construction d'ombrières photovoltaïques	**0**
	Réseau divers	Le projet est concerné par les servitudes DGAC pour les installations photovoltaïques Afin d'éviter l'éblouissement lié aux modules PV, Les modules mis en œuvre respecteront le seuil de luminance défini par la réglementation en vigueur.	**1**